

«Faire cesser la barbarie» contre les exilés: la tribune de Yann Moix, un tournant

- 1 fevr. 2018
- Par François Gèze
- Blog : Le blog de François Gèze

Je dois confesser que l'œuvre de l'écrivain médiatique Yann Moix n'a jamais été ma tasse de thé. Qu'il s'agisse de ses livres (dont les recensions m'ont dissuadé de les lire) ou de ses multiples prestations médiatiques papillonnantes, du *Point* à *Marianne* et au *Figaro littéraire*, des diverses émissions d'Europe 1, RTL, France Inter ou France 2 auxquelles il a participé depuis les années 1990, lancé par l'improbable histrion « philosophique » Bernard-Henri Lévy, jusqu'à son soutien au tout aussi improbable histrion « politique » François Bayrou lors de l'élection présidentielle de 2012 (voir la notice Wikipedia de Yann Moix), il m'est toujours apparu, de loin, comme un autre spécimen de la confusion des genres symptomatique de notre époque pénible – la littérature plus ou moins dévoyée, le narcissisme médiatique, les controverses à trois sous, etc. Une époque marquée, dans ses représentations dominantes, par la mise en forme (et en argent pour les plus malins) du superficiel, du spectacle et du ridicule, au détriment du fraternel et du partage avec l'autre, d'ici ou d'ailleurs.

« Un usage de la force disproportionné, voire injustifié »

Je dois donc faire amende honorable et reconnaître qu'un autre Yann Moix, beaucoup moins superficiel, se dissimulait – pourquoi et comment, je l'ignore – derrière le personnage d'histrion dont il avait auparavant cultivé la posture. J'ai en effet été impressionné à la lecture de sa tribune publiée le 21 janvier 2018 dans le quotidien *Libération* : « Monsieur le Président, vous avez instauré à Calais un protocole de la bavure », annonçant un « film à l'appui », *Re-Calais*, qu'il a réalisé et qu'Arte doit diffuser au printemps prochain. Il y écrit notamment, avec force et détermination : « J'affirme, Monsieur le Président, que vous laissez perpétrer à Calais des actes criminels envers les exilés. Je l'ai vu et je l'ai filmé. J'affirme, Monsieur le Président, que des fonctionnaires de la République française frappent, gazent, caillassent, briment, humilient des adolescents, des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la détresse et le dénuement. Je l'ai vu et je l'ai filmé. J'affirme, Monsieur le Président, que des exilés non seulement innocents, mais inoffensifs, subissent sur notre territoire des atteintes aux droits fondamentaux de la personne. Je l'ai vu et je l'ai filmé. »

« Vous menacez de saisir la justice si les “faits dénoncés” ne sont pas “avérés”. Voici donc, Monsieur le Président, les images des conséquences obscènes de votre politique. Ces actes de barbarie, soit vous les connaissiez et vous êtes indigne de votre fonction ; soit vous les ignoriez et vous êtes indigne de votre fonction. Ces preuves, si vous les demandez, les voici ; si vous faites semblant de les demander, les voici quand même. Les Français constateront ce que vous commettez en leur nom. »

Rembobinons un instant le film pour comprendre dans quelle séquence s'inscrit cette prise de position. Comme le rapporte *La Croix* en juin 2017, des organisations humanitaires dénoncent alors

les violences et les mauvais traitements exercés depuis la fin mai (soit quinze jours seulement après l'entrée en fonction d'Emmanuel Macron) par les forces de l'ordre contre les migrants et demandeurs d'asile à Calais : « La situation sur le terrain “est devenue terrifiante et catastrophique”, estime Vincent de Conink [du Secours catholique]. “Les exilés nous rapportent que les forces de l'ordre gazent désormais régulièrement les personnes et les effets personnels comme les duvets, et même les bidons d'eau”, précise François Guennoc », de L'Auberge des migrants, une association qui joue localement un rôle essentiel d'aide aux exilés. Puis, le 26 juillet, l'ONG Human Rights Watch rend public un rapport accablant, fruit d'une rigoureuse enquête sur place, intitulé « *C'est comme vivre en enfer* ». *Abus policiers à Calais contre les migrants, enfants et adultes* et où elle affirme notamment : « Les policiers à Calais, en particulier les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), font un usage courant de gaz poivre sur des migrants, enfants et adultes, alors qu'ils sont endormis, ou dans d'autres situations où ils ne présentent aucune menace ; ils aspergent de ce gaz ou confisquent des sacs de couchage, des couvertures et des vêtements ; et parfois, ils pulvérissent du gaz sur la nourriture et l'eau des migrants. »

Pour répondre à ces accusations, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb demande une enquête sur place aux inspections générales de l'administration (IGA), de la police nationale (IGPN) et de la gendarmerie nationale (IGGN). « Leur rapport en date du 23 octobre, explique *La Croix*, dément tout usage du gaz poivre mais pas les autres accusations : “L'accumulation des témoignages écrits et oraux, bien que ne pouvant tenir lieu de preuves formelles, conduit à considérer comme plausibles des manquements à la doctrine d'emploi de la force et à la déontologie policière. [...] Ils portent sur des faits de violences, sur un usage disproportionné des aérosols lacrymogènes, la destruction d'affaires appartenant aux migrants ainsi que le non-respect de l'obligation du port du RIO”, l'insigne obligatoire. » Ce que complète alors *Le Monde*, en citant un autre extrait de ce rapport : « Plusieurs témoignages concordants et de sources diverses semblent confirmer un usage de la force disproportionné, voire injustifié, à l'encontre de migrants et de membres d'organisations humanitaires sur place. »

Les dénonciations de ces exactions par les ONG se poursuivent à l'automne, comme l'a rapporté *Libération*. Et, le 6 janvier 2018, Yann Moix, qui a lui-même enquêté sur place, les relaie avec véhémence sur le plateau de l'émission de France 2 *On n'est pas couché* (à partir de 29 mn), face au porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux. Il conclut sa tirade par cette forte sentence : « Si l'honneur de la République est de frapper des enfants à coups de matraque ou de gazer l'eau potable, M. Griveaux, [...] je n'appartiens pas à la même république que vous ! »

Quand Macron, contre l'évidence, prône le « respect absolu de la déontologie policière »

Le 16 janvier, Emmanuel Macron tient à se rendre à Calais, où devant un parterre d'officiels locaux et de responsables policiers, il s'efforce de répondre, de la façon la plus étrange, à toutes ces mises en cause, dans un long discours « auprès des forces mobilisées » (*sic*). Un discours à l'évidence parfaitement informé et fourmillant de détails factuels, attestant de ce fait, involontairement, qu'il se soucie comme d'une guigne des flagrantes violations des droits humains documentées par les ONG. Ce discours mérite d'être lu de près, tant il illustre la perversité de la méthode Macron du « en même temps ». En l'occurrence, « en même temps », d'une part, une avalanche de satisfécits au

dévouement des forces de l'ordre réprimant de la façon la plus abjecte les exilés et, d'autre part, pour la forme, quelques discrets rappels au nécessaire respect de la « déontologie policière » (dont il ne peut ignorer qu'elle est régulièrement violée) ; avec, en prime, de plus discrets encore rappels du « devoir d'humanité » envers les migrants.

Citons-en quelques extraits significatifs, moins courts que ceux retenus alors par la plupart des médias (comme par exemple franceinfo) : « Dans la République, les fonctionnaires appliquent la politique du gouvernement. [...] Alors que ceux qui ont quelque chose à reprocher au gouvernement s'attaquent à sa politique, mais qu'ils ne s'attaquent pas à ses fonctionnaires, qu'ils ne disent pas des contrevérités sur ses fonctionnaires. [...] Je veux remercier ici l'ensemble des forces de sécurité qui interviennent dans des conditions difficiles pour assurer la sécurité de nos concitoyens et les transports de marchandises. [...] Une économie souterraine du passage clandestin vers la Grande-Bretagne s'est développée, organisée par des filières de passeurs structurées, souvent violentes et qui n'hésitent pas à exploiter les migrants, en en faisant des marchandises. En 2017, la police aux frontières a démantelé vingt-quatre de ces filières dans le Calaisis. Je veux ici aussi saluer son action. [...] Les missions liées à la régulation des flux migratoires sont des missions républicaines. Elles sont au cœur du contrat démocratique. [...] Je ne laisserai personne caricaturer ce travail et que vous soyez forces de l'ordre affectées dans les services des étrangers des préfectures et sous-préfectures, à l'OFII, à la police aux frontières ou dans les services de police et de gendarmerie. [...]

« Pour cela, vous devez être exemplaires. J'exige que chacun dans la République reconnaissse votre dignité, je viens de le dire, mais nous devons et la République se doit de reconnaître la dignité de chacun. L'exemplarité se traduit dans le respect absolu de la déontologie policière, dans le respect absolu des droits. Je sais que le respect de ces règles est au cœur de vos missions. Je ne peux pas laisser accréditer l'idée que les forces de l'ordre exercent des violences physiques, confisquent des effets personnels, réveillent les personnes en pleine nuit, utilisent du gaz lacrymogène sur des points d'eau ou au moment de la distribution des repas. Si cela est fait, c'est contraire à toute déontologie. Si cela est fait et prouvé, cela sera sanctionné. Pour autant, nous ne laisserons pas installer de nouvelles occupations illicites, mais à chaque fois que les occupations sont défaites conformément à la loi, les effets doivent être récupérés par les intéressés et le seront. [...] Si manquement il y a, des sanctions seront prises. La réaction des autorités, ma réaction, sera proportionnelle à la confiance sans faille que nous plaçons en vous. Et c'est aussi la raison pour laquelle je suis extrêmement attentif lorsque l'action des forces de l'ordre est mise en cause et lorsque l'on parle de violences policières. [...] J'ai demandé au ministre de l'Intérieur d'examiner systématiquement et de rétablir la vérité des faits, soit pour défendre les agents lorsque ceux-ci justement n'ont pas commis de tels faits, y compris devant les juridictions, soit pour prendre toutes les mesures et sanctions qui s'imposent. Je ne tolérerai jamais que l'on travestisse la vérité. Face à ces dénonciations faites sans éléments de preuves et non portées à la connaissance de la justice, deux possibilités s'offrent à nous après les avoir examinées avec toute la rigueur nécessaire.

« Soit les faits dénoncés ne sont pas avérés et relèvent de la diffamation, la réponse de l'État sera claire : répondre et, lorsque les conditions juridiques sont réunies, saisir la justice en cas de diffamation ou d'injure, et apporter tout le soutien juridique aux préfets et aux forces de l'ordre. Je sais aussi que certains policiers, mis en cause personnellement, ont eux-mêmes engagé des

procédures. Soit les faits ont une apparence de vérité, semblent probables, et j'ai également là demandé au ministre de l'Intérieur qu'ils soient portés à la connaissance des autorités administratives et judiciaires, afin de mener les enquêtes nécessaires à la manifestation de la vérité. Et si les faits sont avérés, il y aura des sanctions administratives et la justice passera. »

Un autre « clou » de ce discours est cet avertissement aux organisations humanitaires engagées sur le terrain : « J'appelle ici toutes les associations à la responsabilité, lorsque des associations encouragent ces femmes et ces hommes à rester là, à s'installer dans l'illégalité, voire à passer clandestinement de l'autre côté de la frontière, elles prennent une responsabilité immense. Jamais, jamais, elles n'auront l'État à leurs côtés. Toujours, nous défendrons les associations qui, travaillant en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales, vont au contact, apportent les services élémentaires, protègent, expliquent et permettent d'accompagner dans ces centres d'accueil. »

Un avertissement plein de belles paroles mais qui sonne sinistrement, alors que, comme l'a rappelé à ce propos *Le Canard enchaîné* (« Des associations très séditieuses », 24 janvier 2018), « en juin dernier, plusieurs associations ont fait condamner l'État pour “traitements inhumains et dégradants” par le tribunal administratif, puis par le Conseil d'État parce qu'il refusait aux exilés l'accès à des points d'eau et à des douches ». Et alors que le « macronisme réel » a amplifié à une échelle inédite le processus de destruction – engagé de longue date par les autres gouvernements néolibéraux qui l'ont précédé – du tissu associatif si essentiel au fameux « vivre-ensemble » qu'il célèbre par ailleurs, comme le documente au quotidien le remarquable Collectif des associations citoyennes.

Une fracture nette dans le consensus politico-médiatique xénophobe dominant

C'est donc cinq jours après le discours mémorable d'Emmanuel Macron à Calais qu'est publiée dans *Libération* la tribune de Yann Moix, dont on comprend, par les précisions qu'elle apporte après sa sortie très médiatique dans *ONPC*, qu'elle a irrité au plus haut point le Président et ses communicants de l'Élysée. Lesquels s'empressent alors de faire savoir que le maigre échantillon vidéo (1 mn 37, non sourcé) alors publié du futur documentaire de Yann Moix serait tissé d'erreurs. Et le 25 janvier, le préfet du Pas-de-Calais Fabien Sudry monte au créneau pour dénoncer des « affirmations infamantes pour les forces de l'ordre » (*La Croix* du 25 janvier).

Le texte de Moix constitue pourtant une belle leçon de dignité et de respect de l'autre, comme son interview sur France Inter au lendemain de sa publication. Cette sortie médiatique, aussi bienvenue qu'inattendue, semble confirmer un tournant important – et riche d'espoirs – dans le cours de notre sombre époque, au moins en France. Cette réaction à l'atroce traitement par Emmanuel Macron de la question des « migrants » depuis huit mois (accentuant jusqu'à l'absurde les crapuleries policières sarkozesques et hollandesques antérieures) semble en effet faire apparaître une fracture nette dans le consensus politico-médiatique raciste et xénophobe (« de gauche et de droite ») dominant au sein des « élites » depuis presque quatre décennies.

D'autant qu'elle n'est pas la seule, comme en témoignent par exemple, tout aussi inattendues, la tribune très ferme sur le même sujet dans *Le Monde* du 16 janvier 2018 de Laurent Berger, Jean Pisani-Ferry, Thierry Pech et autres « macroniens » de première ligne (« Migrants : “M. Macron, votre politique contredit l'humanisme que vous prônez !” »). Ou encore la fameuse couverture

« barbelée » de *L'Obs* du 11 janvier, hebdo tout aussi « macronien », laquelle a mis en rage les hommes de l'Élysée.

Si des représentants des franges humanistes « modérées » de cette nébuleuse néolibérale marquent sur ce point essentiel une rupture aussi nette, c'est qu'il se passe vraiment quelque chose qui fissure enfin sérieusement le mur d'hostilité et d'indifférence jusque-là opposé aux combats des ONG et aux multiples mobilisations citoyennes, depuis si longtemps. Et que le consensus néolibéral à ce qui devient un « État d'abjection » – comme l'affirme le politologue Jean-François Bayart en soulignant lui aussi que « Calais est devenu le visage hideux de la République » – est soudain brisé, grâce d'abord à la longue résistance opiniâtre d'une nébuleuse jusque-là fort peu médiatisée (ou alors dénigrée), mais riche d'une vraie puissance d'agir. Comme celle des militants de terrain, de RESF à la Roya citoyenne, de la CIMADE au Gisti ou au CCFD, etc., celle des authentiques médias libres, de BastaMag à Lundi matin, de Mediapart à Reporterre, etc. Les esprits chagrins pourront faire grief à Yann Moix d'avoir bien tardé à relayer ces résistances à l'inacceptable. Peut-être. Mais je pense surtout qu'il faut lui savoir gré de l'avoir fait par des paroles fortes dans une émission « grand public » où l'on n'a guère l'habitude d'en entendre de telles.

Voilà en tout cas un « tournant » qui nous « interpelle » absolument ! Et à réfléchir impérativement, pour agir et élargir la brèche.